

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE du Jeudi 04 Décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre Décembre avril à 17 h 00, le Conseil d'Administration s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 27 Novembre 2025 sous la présidence de Monsieur Patrick FANTON, Président.

Présents : M. FANTON Patrick, M. FORGUES Gérard, Mme DUBOSQ Dominique, Mme MAIMIR Evelyne, Mme PICCIN Colette, M. SANGOI Éric, M. DOREY Bernard, Mme LUBAS Gisèle, Mme SALA Sylviane, Mme CRIPIA Marlène, Mme DAL LAGO Rosemonde.

Absentes excusées : Mme ABADIE Alexandra, Mme MOUTON Marie-Joëlle.

Absentes : Mme DACLIN Claudie, Mme GABARROT Pauline.

Après avoir procédé à l'appel des membres, Monsieur Le Président, demande à l'assemblée si des observations sont à formuler sur le procès-verbal de la séance du 16.09.25. Aucune observation n'étant formulée, Monsieur le Président propose ensuite à l'assemblée de passer à l'ordre du jour.

M. Gérard FORGUES est élu secrétaire de séance.

2025-04-01 – DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET RESIDENCE DE LEZIAN

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux publics ;

Vu le budget de l'exercice 2025 adopté par délibération en date du 08/04/2025 ;

Monsieur Le Président explique que les crédits inscrits au chapitre 012 (Dépenses afférentes au personnel) se révèlent insuffisants du fait de prévisions inférieures aux besoins réels. Il convient d'ajuster les crédits afin de garantir le paiement des dépenses obligatoires de personnel en prenant une décision modificative au Budget Résidence de Lézian comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Montant	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Montant
Chap. 012 : Dépenses afférentes au personnel 64111 : Rémunération principale		Chap. 019 : Produits financiers	
		778 : Autres produits exceptionnels	+ 7 000,00 €
Chap. 016 : Dépenses afférentes à la structure 6817 : Dotations aux dépréciations des actifs circulants	+ 22 000,00 €		
	- 15 000,00 €		
MONTANT TOTAL	+ 7 000,00 €	MONTANT TOTAL	+ 7 000,00 €

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés approuve la Décision Modificative au Budget Résidence de Lézian telle que présentée ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES :

Noël Bleu : Monsieur Le président rappelle aux membres du CCAS que le Noël Bleu a lieu le mercredi 10 décembre.

Résidence de Lézian : Christine DAUSSAT DORE rappelle que l'audit de la résidence a lieu en 2026 avec un cahier des charges bien précis et bien plus étoffé que le précédent audit. Il convient de s'y préparer avec l'aide d'un cabinet conseil.

Madame DAL LAGO attire l'attention du Conseil d'Administration sur les problèmes de locaux et l'augmentation importantes des demandes d'aides à la Croix Rouge. Monsieur le Président répond qu'il propose de rencontrer les membres de cette association pour en discuter.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.